

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Aulnoy-lez-Valenciennes

COMMUNE DE PETITE-FORÊT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-huit, le 28 juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle du Conseil (Jules Mousseron), en séance publique sous la présidence de Marc BURY, Maire, en suite de la convocation en date du vingt-deux juin deux mil dix-huit dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Martine DILIBERTO - Marie-Geneviève DEGRANDSART – Pasquale TIMPANO - Marcel BURNY - Ali FARHI - Elizabeth DERCHE - Bernard VANDENHOVE - Mirella BAUWENS - Alberte LECROART- Jean-Pierre POMMEROLE - Annie BURNY – Guy MORIAMEZ - Rachid LAMRI - Christine LEONET - Sandrine GOMBERT - Dominique DAUCHY - Cédric OTLET - Grégory SPYCHALA - Claudine GENARD - Jean CAVERNE – Gérard QUINET - Henri ZIELINSKI – Marie-Christine PICOT

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Isabelle DUFRENNE a donné pouvoir à Marc BURY
Marie-Christine VEYS a donné pouvoir à Cédric OTLET
Ingrid SAGUEZ a donné pouvoir Gérard QUINET

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT le cadre de la politique d'action sociale de la C.A.F. en direction du temps libre des enfants et des adolescents contribuant au développement, au fonctionnement et au financement des accueils de loisirs (lettre circulaire 2008-196)

CONSIDÉRANT la politique d'action sociale familiale de la C.A.F. articulée autour de deux objectifs :

- Améliorer la vie quotidienne des familles par une offre adaptée de services et d'équipements ;
- Mieux accompagner les familles, en particulier lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés.

CONSIDÉRANT qu'il est proposé au Conseil Municipal une nouvelle convention d'objectifs et de financements des services A.L.S.H. Périscolaire telle qu'annexée ci-après.

CONSIDÉRANT que cette signature permettra de conventionner sur des objectifs et des financements pour les équipements suivants :

- L'A.L.S.H. 3/6 ans : « Le Petit Prince » ;
- L'A.L.S.H. 6/11 ans : « Jules Verne » ;
- Le Lieu d'Accueil de Loisirs et de Proximité 11/17 ans « L.A.L.P. Phileas Fogg » ;

SÉANCE : le 28 juin 2018

Délibération n° : 18-06-15

1.4 Autres types de contrats

Objet : Convention d'objectifs et de financements des services d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) périscolaire avec la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.)

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 27

Votes Pour : 27

Votes Contre : 0

Abstention : 0

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

Article 1er : de se prononcer favorablement au conventionnement d'objectifs et de financements des services A.L.S.H. Périscolaire des équipements « Le Petit Prince », « Jules Verne » et « L.A.L.P. » avec la C.A.F.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents permettant sa mise en application

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an ci-dessus mentionnés
Pour extrait certifié conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

Le Maire,

Marc BURY



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 07/07/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 07/07/2018

Pour copie conforme

- Le 07/07/2018

Marc BURY, MAIRE

COMMUNE DE PETITE FORET

